



**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE MORENCY**

**Procès-verbal de la session extraordinaire
Mercredi, le 11 décembre 2024
À l'école Morency à Trécesson**

Session extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Morency tenue le mercredi 11 novembre de l'an deux mille vingt-quatre à l'école Morency à Trécesson.

PRÉSENCES

M^{mes}

- Vanessa Barrette, enseignante
- Kate Blais, parent
- Katy Bourgault, enseignante
- Noémie Brière, membre de la communauté
- Roxanne Chamberland, parent
- Marie-Claude Laroche, personnel de soutien
- Claudine Martineau, parent
- Audrey Mc Caughan, enseignante

MM.

- Sébastien Boucher, parent
- Simon Gingras, directeur

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE** Le quorum est atteint. Monsieur Gingras, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h 01.
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **CE-895-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Roxanne Chamberland,
- QUE** l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉ**
- 3. CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026** **CE-896-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Claudine Martineau,
- QUE** le scénario 3 sera présenté au comité consultatif comme étant favorable pour l'équipe-école.
- ADOPTÉ**
- 4. SÉLECTION DES DEUX PERSONNES DÉLÉGUÉES PARMI LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **CÉ-897-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Vanessa Barrette,
- QUE** madame Katrine Vézina et madame Claudine Martineau soient les représentantes au comité consultatif.
- ADOPTÉ**
- 5. INTERVENTION DU PUBLIC** Aucune.
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE** **CE-898-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Claudine Martineau,
- QUE** la séance soit levée. Il est 20 h 53.
- ADOPTÉ**